



Réunion Commission Nouvelles Pratiques du 26 Novembre 2024 Section Futsal

Présent : MM Damien ANDRE, Johann PORCHERON (CTD/DAP) Présent en visioconférence : MM. Vincent BALLUET ; BELLOUT

Absents excusés : Mrs Nicolas MILLET, M. Karl ATEBA (CTD/PPF), J. Pierre BARDET, Julien DROINEAU, Thierry FOURNEAU,

Clubs Invités présents : Verdille USA ; FC Nord 17.

Clubs invités absents : Aulnay Futsal Aj, Aunis Sud Futsal, Canton Courçon Fc 1, Futsal 2 Charente, Sporting Royan

Début de séance à 18h00

1. Ouverture de la séance

Damien ANDRE ouvre la séance en accueillant les dirigeants du club de Verdille USA (16) qui intègrent la coupe Jean DAUBA cette saison et souhaite intégrer le championnat la saison prochaine.

2. Point de situation du Championnat

A date quelques chiffres clés :

- 8 équipes engagées – 44 rencontres disputées
- 2 arbitres désignables
- Discipline : 2 cartons jaunes + 1 carton rouge (2 matchs de suspension)

Principales problématiques rencontrées :

Arbitrage : avec seulement 2 arbitres disponibles pour le futsal, difficile de couvrir toutes les rencontres. Et la multiplication des matchs couverts par un même arbitre sur une même semaine est un frein. Pour aider les arbitres, mais aussi pouvoir couvrir les matchs sans arbitre, la commission réfléchit à mettre en place une formation d'arbitre de club futsal. Le format est à l'étude, mais Guillaume CONAN, formateur futsal LFNA, est d'accord pour nous accompagner sur le sujet. Une communication sera faite aux clubs qui devront mettre à disposition 1 ou 2 dirigeants qui seront formés et donc seront prioritaires sur l'arbitrage des matchs en cas d'absence d'officiel. Ce projet sera soumis à la CDA.

Gestion administrative des rencontres : il est fait un rappel, en l'absence d'arbitres officiels, des règles et contrôles à effectuer. Il est rappelé qu'un joueur ne peut apparaître sur la FMI en tant que joueur et arbitre. C'est aux dirigeants de se mettre en tant qu'arbitre sur la FMI.

3. Tirage de la coupe Jean DAUBA

12 équipes engagées

AJ Aulnay 1
Aunis Sud 1
Aunis Sud 2
Canton Courçon 1

Canton Courçon 2
Futsal 2 Charentes 1
Nord 17 FC 1
Nord 17 FC 2

Nord 17 FC 3
Sporting Royan 1
Sporting Royan 2
Verdille USA 1



C.D NOUVELLES PRATIQUES

SECTION FUTSAL

PROCES-VERBAL N°3

Page 2 sur 3

Calendrier de l'épreuve :

1^{er} tour Semaine 50 – du 9 au 13/12

¼ finale : Semaine 02 – du 06 au 10/01

½ finale : semaine 07 – du 10 AU 14/02

Finale : Samedi 08 mars 2024

Avec 12 équipes engagées et pour pouvoir qualifier 8 équipes pour les ¼ de finales, il est décidé de procéder au 1^{er} tour sur format de 4 plateaux à 3 équipes.

Les 4 sites ont été répartis géographiquement et le tirage au sort est effectué avec les contraintes ci-dessous :

- 1 équipe du club tirée au sort recevra sur son plateau
- Pas 2 équipes d'un même club sur le même plateau

Le tirage au sort :

Site de Marans	Site de Royan	Site d'Aigrefeuille	Site de Burie
Nord 17 FC 2	Sporting Royan 1	Aunis Sud Futsal 1	Futsal 2 Charentes 1
Sporting Royan 2	AJ Aulnay Futsal 1	Nord 17 FC 3	Verdille USA 1
Aunis Sud 2	Canton Courçon 2	Canton Courçon 1	Nord 17 FC 1

Chaque club recevant devra confirmer le plus rapidement possible le jour et horaire du plateau.

Pour la suite de la compétition et les ¼ de finale, un nouveau tirage au sort sera effectué

¼ Finale 1	¼ Finale 2	¼ Finale 3	¼ Finale 4
1 ^{er} Site Marans		1 ^{er} Site Burie	
1 ^{er} Site Royan		1 ^{er} Site Aigrefeuille	
2 nd Site Aigrefeuille		2 nd Site Royan	
2 nd Site Burie		2 nd Site Marans	

Règlement spécifique de ce 1^{er} tour

Nb de joueurs : 5 joueurs titulaires + 7 remplaçants

Temps de jeu : 2 x 15 minutes par rencontre + 5 minutes de mi-temps

Temps mort : 1 par période

Cumul des fautes : au-delà de 3 fautes collectives par période = jet franc à 10m

Calcul des points :

- Victoire = 3pts
- Nul = 1 pt
- Défaite = 0 pt
- Forfait / pénalité = -1 pt

En cas d'égalité sera pris en compte par ordre :

- GAV particulier



C.D NOUVELLES PRATIQUES

SECTION FUTSAL

PROCES-VERBAL N°3

Page 3 sur 3

- GAV Général
- Meilleure attaque
- Equipe ayant commis le moins de faute

Sanction Administrative : Si expulsion d'un joueur sur le 1^{er} match du plateau, ce joueur est automatiquement suspendu pour le match suivant.

Un contrôle des Feuilles de match sera réalisé sur chaque tour pour s'assurer qu'aucun joueur ne participe dans plusieurs équipes.

1. Questions diverses

Plus aucun sujet n'est abordé. La séance est levée

Fin de séance à 18h45

Président
Damien André